

# FROIDECONCHE

## CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2021

**Mairie de Froideconche**  
**Place de l'église**  
**70300**  
**Tél : 03 84 40 07 05**



## REGLEMENT

### Article 1. **L'esprit du concours**

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et de l'accueil, il fait appel à la volonté de tous ceux qui souhaitent participer à l'amélioration de notre cadre de vie. Faire participer le plus grand nombre d'habitants et notamment impliquer les acteurs économiques de notre village. Il est ouvert à tous les habitants sur le territoire de la commune.

### Article 2. **Inscription**

Elle est gratuite. Pour des raisons d'organisation et de respect du choix de chacun de participer ou non, elle est obligatoire en mairie.

Les personnes peuvent s'inscrire dans une catégorie de leur choix.

### Article 3. **Le jury communal**

Le jury communal est composé des membres de la commission fleurissement.

Il établit le palmarès communal après visite de tous les inscrits dans les différentes catégories .

Catégorie 1 : Maison avec jardin très visible de la rue ou décor floral installé en bordure de voie publique.

Catégorie 2 : Fenêtre, murs, balcons, terrasses.

Catégorie 3 : Caserne de pompiers, restaurants, cafés, commerces, entreprises

Catégorie 4 : Aménagement associant minéraux, bois, végétaux.

Catégorie 5 : Ecoles et accueils de loisirs

### PRIX SPECIAUX

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des prix "spéciaux", par exemple le prix "coup de cœur" pour une habitation non inscrite au concours et présentant un fleurissement remarquable, ou pour encourager une initiative intéressante...

### Article 5 : Diplômes et prix

Les meilleurs de chaque catégorie se voient attribuer comme récompense : un bon d'achat en fleurs ou graines pour les trois premiers de chaque catégorie ainsi qu'un diplôme pour tous les participants lors d'une remise officielle au troisième trimestre de l'année en cours.

En cas de nombre d'inscrits inférieur à 8, il n'y aura pas de classement, chaque participant recevant le même lot.

### Article 6 : Concours départemental

Le jury communal sélectionne les meilleurs fleurissements pour les présenter au jury départemental en tenant compte des règles de ce jury à savoir: tout fleurissement doit être visible de la voie publique et doit également entrer dans une des catégories retenues par le département.

Le jury ne visitera pas les maisons, la commission fleurissement établira un dossier photos de chaque particulier inscrit qu'elle enverra au jury départemental.

Un jury départemental établira le classement en fonction des candidatures reçues.



---

## BULLETIN D'INSCRIPTION



**A déposer en mairie avant le 30 juin 2021**

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Je désire participer au concours communal des maisons fleuries 2021 et reconnais avoir pris connaissance du règlement.**

**Je choisis la catégorie n°**

**Froideconche, le** .....

**Signature**